



Bourg de Bussière-Poitevine

## En chemin :

- Villages de Bouchage, Chez Nadaud ;
- Petit patrimoine (croix) ;
- Forêt du Défant (privée) ;
- Bourg de Bussière-Poitevine, parc de la Mairie avec des arbres remarquables, église.

Ne pas jeter sur la voie publique



crédit photo: CDT 87, Mairie de Bussière-Poitevine

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles  
à l'Office de Tourisme du Haut-Limousin  
Tél : 05 55 68 12 79  
et sur le site [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com)

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.  
Pensez à emporter vos détritrus, et à refermer les barrières derrière vous.  
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.  
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.  
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.  
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT, ...).  
Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

## [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com) et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été financée par le Conseil général de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

**13** Continuer tout droit sur le sentier herbeux et rejoindre la D 4. Prendre à droite sur cette route, traverser Chantemerle et après 200 m prendre le sentier empierré situé à gauche.

**14** Arrivé à la route, prendre à gauche en direction de la Roderie. Traverser le village et à l'intersection, prendre à gauche en direction de Villeneuve.

**15** Prendre ensuite la 1ère à droite en direction de Chez Nadaud. Traverser ce village et continuer tout droit.

**16** Traverser le village de Chez Chassat en restant toujours sur la route. Puis, au niveau de la croix en ciment tourner à gauche sur le sentier.

**17** Continuer sur le sentier jusqu'à rejoindre la D 942 (avenue de la Libération). Tourner à gauche sur la route, faire 50 m et tourner à droite sur le chemin en gravier.

**18** Avancer jusqu'à une intersection de rue et prendre à droite pour rejoindre la Mairie.

### L'histoire de Bussière-Poitevine

Les historiens ont du mal à connaître les origines de cette commune. Des restes paléolithiques ont été découverts dans les environs.

Bussière-Poitevine a connu l'occupation romaine. L'évangélisation des campagnes, à l'instigation de Saint-Martial au IVème siècle, ne s'est pas fait sans mal. Sous la féodalité, elle a connu un certain essor. La présence de châteaux (Lavaud, Busseroles et Champagnac) témoignent de l'importance passée. Lieu de transition entre le Limousin et le Poitou, Bussière-Poitevine a toujours été un lieu de passage. Par la suite, la vie religieuse de la ville est devenue plus fervente. Les pèlerins qui se rendaient à Compostelle en passant par Limoges y effectuaient une halte.



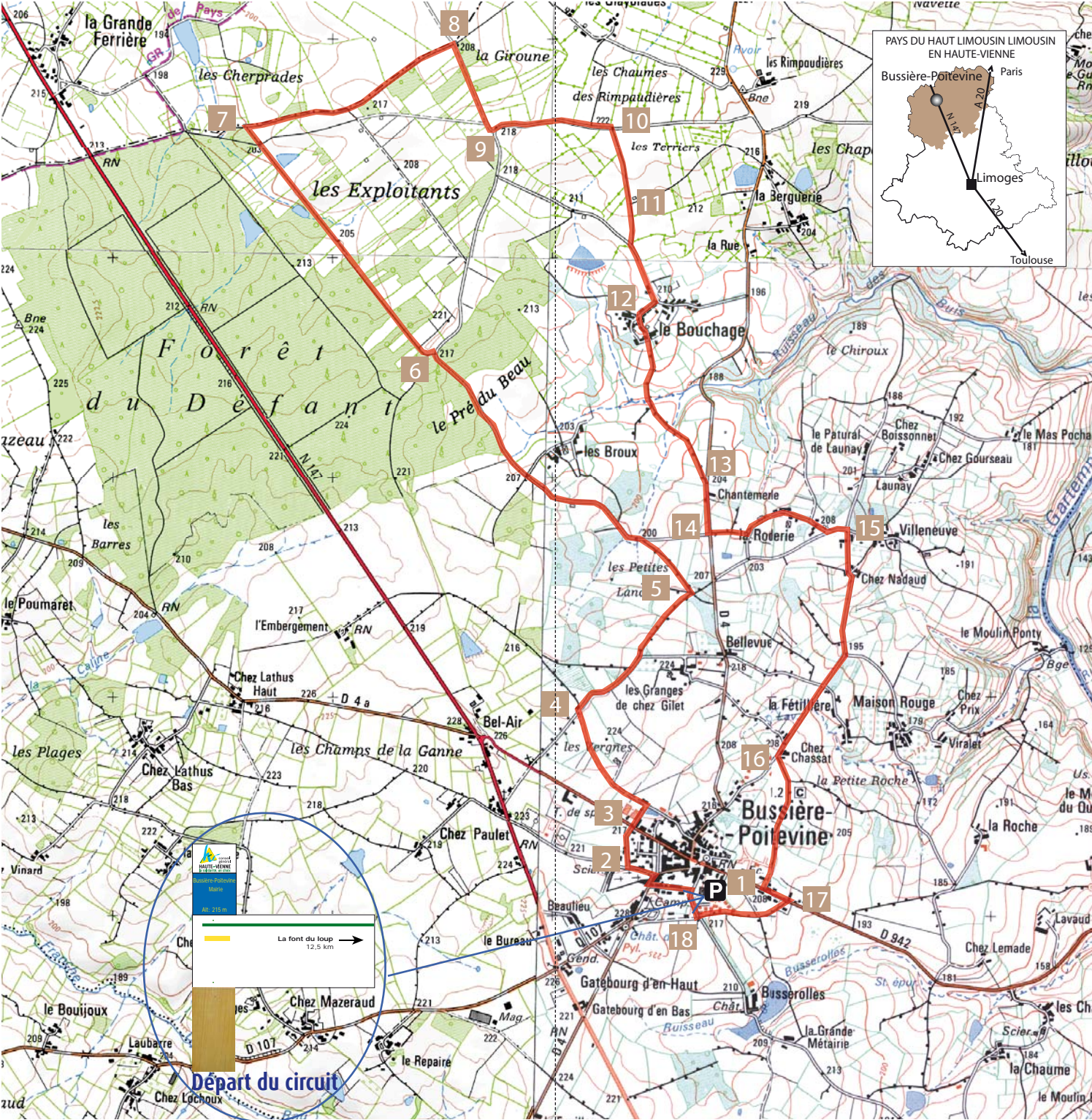
**BUSSIÈRE-POITEVINE**  
La font du loup  
12,5 km - 3 h 15

Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)



PAYS DU HAUT-LIMOUSIN





## Info pratique

**Accès :** à 1 h de Limoges. Prendre la N147 en direction de Bellac puis poursuivre jusqu'à Bussière-Poitevine.

**Départ :** parking de la Mairie.

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
3 h 15	12,5 km	jaune	moyen	29 m

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire  
 Mauvaise direction  
 Changement de direction

## Itinéraire

- 1 Se garer au parking de la Mairie, rue Eugène Gailledrat. Puis prendre en face la rue Clos.
- 2 Au stop, prendre à droite et tout de suite à gauche sur la rue Léopold Bourdin qui longe le cimetière. Juste après le centre de loisirs, prendre à droite et avancer de nouveau jusqu'au stop.
- 3 Au stop, traverser la RD942 et prendre la rue du Commandant Barlier. Arriver ainsi devant la salle des fêtes et l'étang. A l'étang, prendre à gauche le sentier empierré et avancer tout droit jusqu'à la route.
- 4 Au niveau de la route, prendre à droite et prendre ensuite la 2ème à gauche.
- 5 Avancer jusqu'à un carrefour en X et prendre le sentier qui se trouve en face pour rejoindre la route. Prendre à gauche sur la route et avancer tout droit (ne pas prendre la direction des Broux) jusqu'à un virage.
- 6 Au virage, prendre le sentier terreux en face et continuer toujours tout droit pendant près de 2 km. Passer le ruisseau et avancer jusqu'à un carrefour en T.
- 7 Prendre à droite à ce carrefour et faire environ 1 km pour arriver à un carrefour en X.
- 8 Au carrefour, prendre à droite jusqu'à rejoindre la route.
- 9 A la route, prendre à gauche.
- 10 Faire 400 m et tourner à droite sur un sentier empierré.
- 11 A l'intersection, prendre à droite et rejoindre de nouveau la route. Prendre à gauche sur cette route et avancer jusqu'au village le Bouchage.
- 12 Au niveau du village, à l'intersection des 2 routes, prendre à droite et ensuite prendre le sentier situé en face.